

**Allemagne
d'aujourd'hui
en bref**



La revue traite des grands problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de l'Allemagne contemporaine sans négliger la dimension historique et la comparaison avec d'autres pays. Elle est aussi un forum franco-allemand. Elle s'adresse aux germanistes, historiens, politologues, économistes, étudiants comme enseignants, aux journalistes et aux décideurs politiques ainsi qu'au grand public intéressé par l'Allemagne.



« Le football allemand face aux défis de la mondialisation », sous la direction de **Guillaume Robin**, avec les contributions suivantes : J. John/C. Melchior/A. Sonntag, Au cœur de la société allemande : Le football et la République fédérale - Stefan Goch, Le football comme élément constitutif des identités régionales - Wolfram Pyta, Le football comme vecteur des identités allemandes, régionales, fédérales puis postnationales - Diethelm Blecking, Le football allemand et le multiculturalisme - J.C. Meyer, L'image de la RFA en France vue par le prisme du football télévisé (1950-1990) - Jutta Braun/Michael Barsuhn, L'impact de la réunification sur le football allemand 20 ans après - Joris Lehnert/Lohmann, De l'Oberliga à l'anonymat : une nouvelle identité est-allemande du football ? - Arne Niemann/Alexandre Brandt, L'eupéanisation du football allemand depuis l'arrêt Bosman - François Danckaert, Football et NPD - Günter Pilz, Violence et racisme dans les stades - Yvonne Weigelt : le football féminin en Allemagne - Interview de Völker Goll.

**Au sommaire
du prochain
numéro**



9 782757 401446



2010
192

Revue d'information et de recherche sur l'Allemagne

ALLEMAGNE

n° 192 avril - juin 2010

d'aujourd'hui

Sortie de la singularité - Retour à la normalité



Sortie de la singularité - Retour à la normalité

Politique et interventions militaires extérieures
de l'Allemagne depuis 1990

Un dossier dirigé par Julien Thorel

« Allemagne puissance » - mythe et réalité

un débat entre J.-P. Gougeon, S. Martens,
H. Stark, H. Miard-Delacroix et J. Vaillant

Pour poursuivre le « Triangle de Weimar »
Les élections de Rhénanie du Nord - Westphalie



1213



Sodis
F 112132

Prix : 14 euros
ISBN : 978-2-7574-0144-6
ISSN : 0002-5712





Directeur-fondateur
de la nouvelle série (1966-1985) :
Félix LUSSET

ALLEMAGNE d'aujourd'hui,

ancienne série, publiée sous les auspices du Bureau de l'Édition et des Lettres de l'Ambassade de France en RFA, dirigée par Richard Thieberger, a paru de 1952 à 1957. Louis Clappier, puis Georges Castellan en ont été successivement le rédacteur en chef, Robert Minder en a été le directeur littéraire.

Contacts

Directeur de la publication : Jérôme Vaillant • jerome.vaillant@univ-lille3.fr

Rédaction : Claude Lusset - Jérôme Vaillant • 8 rue Faraday - F 75017 Paris - tél. : +33 (0)1 42 27 41 55

Notes de lecture et lettres allemandes en France : Jean-Claude François • 72 rue de l'Hermitage - 44100 Nantes

Conseil scientifique

Jean-Jacques ALCANDRE. Pierre AYÇOBERRY.

François BAFOIL. Jean-Paul BARBE.

Michel CULLIN. Roland EDIGHOFFER.

Jean-Claude FRANÇOIS.

Georges-Arthur GOLDSCHMIDT.

Jean-Pierre HAMMER. Ursula E. KOCH.

Ingo KOLBOOM. Jean-René LADMIRAL.

Bernard LORTHOLARY. Henri MÉNUDIER.

Gilbert MERLIO. Gérard RAULET.

Rudolf von THADDEN. Rita THALMANN.

Jean-François TOURNADRE.

Erika TUNNER. Klaus WENGER

Ont été membres du Comité de patronage :

Pierre ANGEL — Henri ARVON — Gilbert BADIA —

Maurice BEAUMONT — Marcel BRION —

Georges CASTELLAN — Yves CHATAIGNEAU —

Marieluise CHRISADLER — Maurice COLLEVILLE —

Jean-Marie DOMENACH — Jacques DROZ —

Martin FLINKER — Jean FOURQUET —

André GISSELBRECHT — Jacques GRANGE —

Pierre GRAPPIN — André HAURIU — Hans HÖRLING —

Roger IKOR — Ernest LABROUSSE —

Jacques LE RIDER — Henri LAUGIER —

Robert MINDER — Jacques NANTET — André PHILIP —

Pierre-Paul SAGAVE — Richard THIEBERGER —

Jean SCHWOEBEL — Germain WATRIN

Rédacteur en chef : Jérôme VAILLANT

Rédacteur en chef adjoint : Jean-Louis GEORGET

Secrétaire générale : Claude LUSSET

Comité de Rédaction

Bernard BONNERY. Hans BRODERSEN.

Anne-Marie CORBIN. Claire DEMESMAY.

Françoise FERLAN. Jean-Louis GEORGET.

Serge GOUAZÉ. Jacques-Pierre GOUGEON.

Carola HÄHNEL-MESNARD. Rudolf HERRMANN.

Jacques LAJARRIGE. Alain LATTARD.

Brigitte LESTRADE. Stephan MARTENS.

Hélène MIARD-DELACROIX. Jean MORTIER.

Jacques POMET. Alain SAUVAL.

Chantal SIMONIN. Hans STARK.

Marcel TAMBARIN. Jérôme VAILLANT.

Les articles non insérés ne sont pas rendus. Les articles publiés par la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Toute proposition d'article doit être accompagnée de sa version électronique identifiable et d'une sortie imprimante.

Revue publiée avec le concours du
Centre National du Livre

Publication inscrite à la Commission paritaire des Publications et Agences de presse n° 1112G82361

Photographies : Tristan Siegmann

Réalisation graphique : Camille Lombardot (agence 3C)

Impression : Imprimerie Vasti-Dumas - 42010 Saint-Étienne

rue du Barreau - BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Dépôt légal 4^e trimestre 2009

- **Félix Lusset, Deux témoignages d'une autre époque.** T. I, Carnet de route d'un sous-officier de réserve 1939-1940, ACAA 1985, 125 p., 12,96 €. T. II, Un journal clandestin dans la Résistance : Voix de France 1940-1944, préface de J. Vaillant, ACAA 1987, 224 p., 16,80 €. Les deux volumes commandés ensemble : 22,87 €.
- **L'unification de l'Allemagne. Les années décisives 1989-90,** N° 146 (oct.-déc. 1998) - Numéro spécial CAPES/ Agrégation 1999, avant-propos d'A. Grosser, publié sous la direction de J. Vaillant, 352 p., 19,06 €.
- **Le "Triangle de Weimar" a dix ans. Les relations franco-germano-polonaises des Etats et des Régions,** N° 158 (oct.-déc. 2001), un dossier réalisé par M. Cullin, R. Herrmann et J. Vaillant, avec le concours de l'OFAJ, 160 p., 10,67 €.
- **40^e anniversaire du Traité de l'Elysée et de l'OFAJ – Vers une refondation des relations franco-allemandes ?,** N° 162 (oct.-déc. 2002), un numéro spécial réalisé sous la direction de J. Vaillant, S. Martens, M. Cullin et R. Herrmann, avec le concours de l'OFAJ, 352 p., 19,85 €.
- **Robert Minder (1902-1980), passeur entre deux cultures.** N° 165 (juillet-septembre 2003, 160 p.) – Un numéro spécial préparé sous la direction de M.-C. Hoock-Demarle et A. Betz, réalisé avec le concours du Goethe-Institut de Paris. 10,70 €.
- **La recherche en France et en Allemagne sur la RDA,** un dossier dirigé par U. Pfeil – **La RDA revisitée par les jeunes écrivains des nouveaux Länder,** un dossier dirigé par J. Poumet. N° 169, (juillet-septembre 2004), 224 p, 10,70 €.
- **50 ans de relations franco-allemandes – 50 ans de Cerfa : bilans et perspectives** – Actes du colloque annuel du Cerfa, présentés par C. Demesmay et H. Stark. N° 172, (avril-juin 2005), 176 p., 10,70 €.
- **Lieux de mémoire dans les nouveaux Länder,** sous la dir. de J. Poumet, N° 173 (juil.-sept. 2005) 196 p., 10,70 €.
- **Les élections anticipées du 18 septembre 2005,** sous la dir. de J. Vaillant, N° 174 (oct.-déc. 2005), 192 p., 10,70 €.
- **Les premiers pas de la Grande coalition,** dossier dirigé par J. Vaillant, N° 175 (janv.-mars 2006), 176 p., 11,00 €.
- **Cinéma allemand : les jalons d'un renouveau,** dossier dirigé par J.-L. Georget, N° 176 (avril-juin 2006), 208 p., 11 €.
- **8 mai 1945 - 8 mai 2005. France et Allemagne : de la guerre au partenariat européen,** éd. par J.-L. Demandre, A. Kimmel et J. Vaillant, HS mai 2006, 112 p., 8,50 €.
- **Pratiques et productions culturelles en RDA,** sous la dir. de J. Poumet, N° 177 (juil.-sept. 2006), 208 p., 11,00 €.
- **Secrets de famille, non-dits ou tabous ? Présence du passé national-socialiste dans la littérature allemande,** un dossier dirigé par C. Hähnel-Mesnard, N° 178 (oct.-déc. 2006), 224 p., 11,00 €.
- **Politiques d'immigration et d'intégration en Allemagne,** N° 180 (avril-juin 2007), 176 p., 11,00 €.
- **Usages du passé dans les nouveaux Länder.** Un dossier dirigé par J. Poumet, N° 181 (juillet-sept. 2007), 160 p., 11 €.
- **Identité et question régionale en Europe,** un numéro hors série dirigé par S. Martens, (octobre 2007), 112 p., 8€.
- **Les relations de l'Allemagne avec ses voisins est-européens. Nouvelle donne ou continuité séculaire ?** Un dossier dirigé par J.-L. Georget, N° 182 (oct.-déc. 2007), 160 p., 11 €.
- **Pierre-Paul SAGAVE. L'homme et l'enseignant-chercheur.** Un dossier dirigé par U.-E. Koch et J. Vaillant, N° 183 (janv.-mars 2008), 160 p., 12 €.
- **La réforme du fédéralisme allemand.** Un dossier dirigé par J. Vaillant, N° 184 (avril-juin 2008), 176 p, 12 €.
- **Volker Braun et le Roman de Hinze er Kunze.** Un dossier dirigé par J. Poumet, N°185 (juillet-sept. 2008), 168 p, 12 €.
- **L'art contemporain : miroir de l'identité allemande ?,** un dossier dirigé par J.-L. Georget et G. Robin, N° 186 (octobre-décembre 2008), 200 p. 12 €.
- **Tabous de l'histoire dans les deux Allemagnes avant 1989 et après la réunification,** un dossier dirigé par J. Poumet, N° 188 (avril-juin 2009), 144 p., 12 €.
- **La mémoire de trois fondations, 60^e anniversaire de la fondation de la RFA et de... la RDA, 20^e anniversaire de la chute du Mur et réalisation de l'Allemagne unifiée,** Un numéro spécial préparé sous la direction de Jérôme Vaillant, avec la participation de Martine Benoît, N° 189 (juillet-septembre 2009), 320 p., 20 €.

Commande auprès de Presses universitaires du Septentrion Diffusion.



Dossier

Sortie de la singularité

Retour à la normalité : politique et interventions militaires extérieures de l'Allemagne depuis 1990

Colloque organisé par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne en collaboration avec le Laboratoire CICC de l'Université de Cergy-Pontoise et avec le concours de la Fondation Friedrich Ebert (Paris) et de l'Institut Goethe de Lyon

Présentation par J. THOREL.....	3
J. VAILLANT. – L'Allemagne unifiée : une normalité singulière ?	5
F. GAUZY-KRIEGER. – Vers une militarisation accrue de la politique de sécurité allemande : les interventions extérieures de la Bundeswehr de 1990 à 2000	16
F. A. STENGEL. – Légitimer l'armée en opération : les interventions extérieures de la « nouvelle Bundeswehr » dans la rhétorique du gouvernement rouge-vert	25
A. MARCHETTI. – L'Allemagne tiraillée. Un « rôle particulier » malgré la « normalisation » dans le cadre de la politique de sécurité et de défense européenne	35
J. THOREL. – Le rôle de l'ONU dans le processus de normalisation de la politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne unie	43
M. REVUE. – <i>Vernetzte Sicherheit</i> ou sécurité interconnectée. La fin de la séparation entre sécurité intérieure et extérieure ?..	54
I. MARAS & S. REINKE DE BUITRAGO. – Les interventions de la Bundeswehr au miroir de la classe politique et des opinions publiques en Allemagne et en France.....	65
U. PFEIL. – La Bundeswehr et sa mémoire entre normalité et singularité.....	76

Débat. « Allemagne puissance ». Mythe et réalité

J.-P. Gougeon, S. Martens, H. Stark et H. Miard-Delacroix répondent aux questions de J. Vaillant.....	84
---	----

K.-H. STANDKE. – Quo vadis Triangle de Weimar ? De la nécessité d'élaborer un cadre conceptuel pour revitaliser le Triangle de Weimar (« Agenda 2021 »)	105
P.-F. WEBER – 1 ^{er} Congrès polonais des chercheurs en études germaniques. Wrocław (Pologne), 9-11 mai 2010	122
H. MÉNUDIER. – Les élections du 9 mai 2010 en Rhénanie du Nord-Westphalie.....	124
E. LANOË. – Goethe et Marianne sous les tropiques : les politiques culturelles allemande et française au Brésil en 2008-2009.....	137
L'actualité sociale par B. LESTRADE	152
Comptes rendus	157
<p>Jean-François Eck, Stephan Martens, Sylvain Schirmann (éds.), <i>L'économie, l'argent et les hommes. Les relations franco-allemandes de 1871 à nos jours.</i> – Thomas Rohkrämer, <i>A Single Communal Faith ? The German Right from Conservation to National Socialism</i> (H. BRODERSEN). – Kai Diekmann, Ralf Georg Reuth (dir.), <i>Die längste Nacht, der grösste Tag. Deutschland am 9. November 1989.</i> – Riss, <i>Hitler dans mon salon.</i> – Ruprecht Polenz, <i>Besser für beide. Die Türkei gehört in die EU. Ein Standpunkt.</i> – S. Burgaud, <i>La politique russe de Bismark et l'unification allemande. Mythe fondateur et réalités politiques</i> (S. MARTENS). – I. Guinaudeau, A. Kufer, C. Premat (dir.), <i>Dictionnaire des relations franco-allemandes</i> (K. KONCZAL). – Nicolas Beaupré, <i>Das Trauma der großen Krieger 1918-1932/33</i> (L. CHARRIER).</p>	
J. PIERART. – La revue Das Kunstwerk et l'occupant français en Allemagne, 1945-1955.....	167
Chronique littéraire et culturelle de C. HÄHNEL-MESNARD	179
Notes de lecture de J.-C. FRANÇOIS.....	187
Abonnement-diffusion	191
Bulletin réabonnement/abonnement 2010	192



Les interventions de la Bundeswehr au miroir de la classe politique et des opinions publiques en Allemagne et en France

La présente contribution met l'accent sur l'évolution des missions militaires de la Bundeswehr depuis les années 1990, en analysant la perception des opérations actuelles de l'armée allemande (avec l'engagement en Afghanistan pour exemple) par les dirigeants politiques, d'une part, et l'opinion publique, d'autre part. Le point de vue français sur ces développements complètera en outre ce tableau en nuanciant la perspective allemande. Au regard de la relation franco-allemande depuis le dernier conflit mondial, la perception par la classe politique comme par l'opinion publique française de l'engagement militaire allemand croissant à l'étranger ainsi que des questions de défense présente un grand intérêt.

Notre article adopte l'approche théorique du constructivisme social¹, selon lequel les individus produisent leur propre réalité sociale à travers leur mode de communication et l'interaction sociale. La perception occupe une fonction cruciale dans ce processus : ce que l'individu perçoit et la façon dont il interprète ces impressions, dérivées des normes, valeurs et identités, empreint son comportement et ses intérêts, y compris au plan étatique². Tenant lieu de raccourcis mentaux, les enseignements tirés de l'Histoire, et notamment de ses épisodes dramatiques, peuvent également peser sur la façon dont l'information est traitée par les médias et avoir ainsi une portée importante pour l'avenir³. Au plan méthodologique, nous veillerons à mettre en lumière les caractéristiques relatives à la perception et au discours portant sur la politique étrangère allemande ainsi que les engagements extérieurs de la Bundeswehr. Notre analyse de contenu s'appuiera principalement sur des documents stratégiques du gouvernement fédéral, les discours officiels et interviews de dirigeants politiques, d'experts ainsi que les résultats de sondages d'opinion en complément⁴.

Mutations et continuités d'une puissance civile

Si la politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne a connu des infléchissements depuis la fin de la Guerre froide et la réunification, les opinions

* I. Maras. Doctorante à l'*Institut für Friedensforschung und Sicherheitspolitik* de l'Université de Hambourg (IFSH).

** S. Reinke de Buitrago. Chercheur à l'IFSH de l'Université de Hambourg.

divergent quant à l'étendue et à la portée des évolutions induites par ces événements. Qualifiées de fondamentales par les uns, ces évolutions apparaissent en revanche à d'autres comme les signes d'une adaptation nécessaire – mais non révolutionnaire – d'une politique extérieure toujours ancrée dans un cadre multilatéral. Les changements récents intervenus au plan international peuvent en effet laisser penser qu'une certaine normalisation de la politique extérieure est en cours outre-Rhin. En cela, la forte empreinte européenne de la politique allemande – cette quasi-identification a longtemps constitué la pierre angulaire de la politique extérieure de l'Allemagne – a contribué à une redéfinition progressive des rôles. De fait, le projet européen a permis pendant des décennies au peuple allemand de se (re-)construire une véritable identité⁵. La relation franco-allemande, qui résulte d'« un choix historique capital entre l'Allemagne et la France » – celui de faire la paix⁶ –, a également joué un rôle particulier dans la perception que l'Allemagne avait d'elle-même, celui de force motrice au sein de l'Union européenne (UE). Les évolutions de la Bundeswehr en particulier illustrent un changement d'approche des milieux politiques et intellectuels allemands envers leur passé, entériné par l'arrivée au pouvoir de dirigeants nés à la fin ou après la Seconde Guerre mondiale. Cette nouvelle étape se traduit par la volonté réitérée de perpétuer un devoir de mémoire relatif à la période nazie tout en considérant que le passé – au nom d'une « obligation morale de retenue » jusqu'ici de mise – ne doit plus inhiber l'Allemagne sur la scène internationale⁷.

Pour autant, l'Allemagne poursuit sa ligne politique multilatérale, avec une forte intégration politique européenne⁸. Un certain pacifisme et une attitude de retenue continuent à caractériser la politique étrangère allemande. En règle générale, tout engagement militaire plus important du pays hors de ses frontières est motivé par un contexte de crise internationale ou découle de pressions internationales en faveur d'un partage plus équitable des contraintes⁹. Lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999, les arguments pacifiques et humanitaires alors mis en avant furent décisifs pour permettre la participation allemande. Il s'agissait, selon le chancelier de l'époque Schröder et son ministre des Affaires étrangères Fischer, d'éviter un nouvel Auschwitz¹⁰. Certains auteurs observent donc une relative normalisation du recours à la force militaire¹¹, bien que ce dernier continue de susciter un fort scepticisme en Allemagne¹². Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'usage de la force dans ce cadre militaire obéit en effet à des principes d'engagement très restrictifs, établis suite aux dérives meurtrières du régime nazi. En juillet 2009, les difficiles conditions d'opération de la Bundeswehr, dues à la dégradation du contexte sécuritaire dans l'Hindu Kush en Afghanistan, ont conduit Franz-Joseph Jung, alors ministre de la Défense, à réviser les règles d'engagement de l'armée allemande. Le changement notoire réside dans le fait que les soldats peuvent désormais faire usage de leurs armes en cas de « danger reconnaissable », et non plus seulement en cas de « danger imminent » comme par le passé¹³. Si une volonté d'accroître son influence, un sens accru de sa responsabilité au plan mondial ainsi qu'un désir d'indépendance sont manifestes¹⁴, le pays conserve pour autant une image de puissance civile¹⁵.

Depuis le milieu des années 1990, les interventions militaires de l'armée allemande à l'étranger se sont multipliées. Entre retenue traditionnelle et manifestation

d'une adaptation pragmatique aux défis contemporains, elles traduisent une évolution, relative toutefois, de la Bundeswehr au regard de sa *raison d'être* et du périmètre d'action qui lui était assigné jusque-là. Le jugement historique de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet 1994 a consacré la possibilité pour l'armée allemande de participer à toute opération militaire menée dans un cadre de sécurité collectif (en-dehors du champ de l'OTAN). De tels déploiements nécessitent l'accord préalable à la majorité simple du Parlement (cette disposition a été assouplie depuis 2005). En vertu de la loi sur la participation parlementaire adoptée en décembre 1994, le contrôle des forces armées incombe en outre à la Commission de la défense du Bundestag¹⁶, d'où le qualificatif d'« armée du parlement » donné aux forces armées allemandes¹⁷. Désormais, l'intervention militaire semble constituer un instrument de politique étrangère acceptable, et ce même en l'absence d'un mandat préalable de l'ONU¹⁸, comme l'illustre la participation de la Bundeswehr, pour la première fois depuis 1945, à une mission de combat lors de l'attaque aérienne menée par l'OTAN en 1999 contre la Serbie.

L'Allemagne s'est engagée dans des initiatives multilatérales depuis la fin des années 1970 – son armée prenant part à la majorité des missions de paix conduites sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN et de l'Union européenne¹⁹. Cette participation est toutefois d'ordre largement symbolique sur de nombreux terrains d'intervention, suivant une stratégie qualifiée d'« impressionniste » par Annie Lebœuf : le nombre de soldats déployés est en effet toujours inférieur à vingt, hormis les interventions menées en Afghanistan, en ex-Yougoslavie, en Somalie, au Soudan et au Liban²⁰. Début novembre 2009, 8 390 soldats de la Bundeswehr se trouvaient engagés dans des missions internationales ou de terrain en zones de crise ou post-conflit. Leur nombre, qui s'élevait à 2 700 en 1998, a donc triplé en dix ans²¹. Réitérant le caractère résolument multilatéral (OTAN ou PSDC) du cadre d'action allemand (à l'exception notable de l'évacuation de ressortissants)²², les lignes directrices de la politique de défense de 2003 soulignent d'ailleurs que les missions de la Bundeswehr, du fait du rôle international croissant de l'Allemagne, ne devraient être limitées ni dans leur ampleur ni au plan géographique²³.

La perception de l'envoi de missions militaires extérieures en Allemagne

Le point de vue de la classe politique allemande sur l'engagement extérieur de la Bundeswehr est éclairant, tant sur le rôle que doit jouer l'Allemagne dans le monde et les dangers auxquels le pays est confronté que sur l'étendue des tâches et les défis qui se posent à son armée. L'Allemagne s'engage aujourd'hui de façon active et variée en faveur de la paix et de la sécurité globales. Le pays prend part aux initiatives de rétablissement de la paix et de stabilisation menées partout dans le monde, que ce soit afin de soutenir la feuille de route prônant une solution pacifique au conflit israélo-palestinien ou en contribuant à la reconstruction ou à la formation des forces armées et de police en Irak. L'objectif politique détermine la nature des opérations militaires aujourd'hui conduites, ceci entraînant une transformation plus poussée de la *Bundeswehr* et d'autres forces armées nationales²⁴. L'attention portée aux questions de sécurité est désormais multinationale, et si la défense traditionnelle contre

des attaques conventionnelles a perdu de son importance (au profit, entre autres, de la protection contre d'éventuelles armes de destruction massive), les Etats doivent néanmoins toujours se prémunir contre de telles atteintes²⁵. Les développements au plan international sont également initiés par l'Allemagne, selon la part de responsabilité qu'elle souhaite endosser et ses intérêts²⁶.

Si l'on observe les sondages d'opinion, les personnes interrogées sur l'envoi de contingents militaires à l'étranger soulignent l'évolution qui s'est opérée au sein du Parlement concernant les missions extérieures : la vivacité des débats relatifs à la politique étrangère et de sécurité et l'approbation croissante de l'envoi de troupes à l'étranger en témoignent. D'armée de défense au sens strict, la Bundeswehr adopte progressivement certains attributs d'une armée d'intervention. L'Allemagne, mais aussi l'UE, se situent dans une sphère de danger internationale au sein de laquelle les conditions de sécurité sont susceptibles de se dégrader rapidement²⁷. Or, toute démocratie doit être en mesure de se défendre avec les moyens dont elle dispose²⁸. Le pays doit donc également contribuer à la stabilité hors de ses frontières afin de détourner ces dangers²⁹. En ce sens, l'Afghanistan constitue un exemple de reconstruction étatique menée selon une approche globale³⁰. La Bundeswehr y contribue à l'établissement de la démocratie, au rétablissement de la police afghane et de la police aux frontières, tout en prévenant le fondamentalisme et le terrorisme³¹. L'Afghanistan a ainsi valeur d'« intervention-test », que la communauté internationale se doit de mener à bien avec succès³².

En matière de sécurité internationale, l'Allemagne plaide en faveur d'une approche commune, guidée par le principe fondamental de la *Bündnissolidarität* et fondée sur le droit international, partagée avec l'UE et l'ONU comme dans le cadre du partenariat transatlantique. En raison du caractère universel de leur Charte, qui pose le cadre d'action normatif international, les Nations unies constituent un acteur international singulier aux yeux de l'Allemagne. La légitimation du droit international s'impose en effet lors d'une intervention de type militaire³³.

Face aux obligations internationales qu'elle se voit pressée de remplir, la fermeté et la détermination s'imposent face aux menaces et aux défis collectifs contemporains. L'Allemagne doit donc adopter une attitude différente face aux conflits, tant du fait de son histoire et de la responsabilité qui en résulte que de sa volonté politique de contribuer à la paix, à la stabilité et à la démocratie au plan international. Les politiques de sécurité, désormais menées à une échelle globale et en réseau, doivent être conduites dans le cadre d'une coopération renforcée entre organisations internationales³⁴. Cela implique, entre autres, un renforcement de la coopération civilo-militaire et la fin de la séparation stricte entre sécurité intérieure et extérieure. L'établissement de la sécurité nécessite davantage de moyens que les seules capacités militaires, notamment des capacités de prévention des conflits et de gestion de crise. Le dialogue avec les populations locales, la tolérance pour la culture des populations des zones post-conflit et une approche ouverte à leur égard (susceptible de réduire les velléités de transfert des standards démocratiques occidentaux vers la zone d'intervention) s'imposent. Les enseignements tirés de l'expérience afghane montrent en effet que les seuls moyens militaires ne garantissent pas le succès contre le terrorisme. En revanche, une stratégie d'action réaliste, une présence prolongée sur place, une meilleure coordination des moyens couplée au ren-

forcement de la stratégie d'information sur les activités menées par la Bundeswehr en direction des populations locales peuvent donner des résultats durables. Au-delà des moyens militaires, l'Allemagne doit faire preuve de crédibilité politique en menant un dialogue d'égal à égal fondée sur des messages clairs et en témoignant d'une meilleure compréhension de la culture de l'autre. Le pays peut ainsi mieux défendre les valeurs de liberté et de démocratie qui guident son action et en convaincre les autres³⁵. L'autre enseignement réside dans la poursuite de l'approche civilo-militaire, qui a, au moins en partie, fait ses preuves dans la stabilisation de l'Afghanistan. A cet égard, il s'agit également pour les soldats de la Bundeswehr engagés de conserver leur légitimité aux yeux de la population en redoublant de vigilance et en faisant un usage modéré de la force armée.

La commission d'experts « Sécurité européenne et avenir de la Bundeswehr », qui réunit des scientifiques, des politiques et des officiers de l'armée allemande, observe cependant un fossé grandissant entre les attentes vis-à-vis du corps militaire et les possibilités d'intervention actuelles de celui-ci. Outre l'exigence d'un contrôle parlementaire renforcé concernant les engagements militaires et d'un soutien plus large de l'opinion publique allemande, les pressions réitérées de ses partenaires engendrent *de facto* une pression accrue pour la Bundeswehr³⁶. A l'heure actuelle, cette dernière se trouve plus que jamais sous le feu des projecteurs qui façonnent en grande partie son image publique. Alors que l'armée et ses évolutions ne bénéficient en général que d'un intérêt limité de la part de l'opinion publique, la multiplication des interventions militaires allemandes à l'étranger nécessite désormais une couverture médiatique plus importante. La perception de la Bundeswehr par l'opinion publique est actuellement très positive en Allemagne. 31 à 46 % des Allemands la perçoivent comme très positive, et entre 43 et 51 % des sondés de façon plutôt positive. En 2008, moins de la moitié de la population allemande (47 %) considérerait que l'Allemagne devait prendre une part active à la résolution des crises et des conflits internationaux – le soutien à l'engagement militaire international augmentant avec la position économique des personnes sondées. En outre, les interventions qui touchent le plus directement l'Allemagne recueillent la plus large adhésion. Une grande majorité des sondés juge positive l'action de l'armée allemande lors de ses missions à l'étranger ainsi que sa collaboration avec l'UE et l'OTAN. Ainsi, 55 % des personnes interrogées approuveraient une intervention de la Bundeswehr visant à empêcher un génocide, 53 % seraient d'accord pour aider un partenaire de l'OTAN agressé, tandis que 51% des sondés approuveraient une intervention visant à empêcher la diffusion d'armes de destruction massive. La participation à la lutte contre le terrorisme international recueille 43 % d'opinions favorables³⁷. Examinons par exemple l'engagement militaire au sein de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) en Afghanistan de manière plus détaillée. Alors que près de deux tiers de la population (62 %) souhaitent actuellement le retour des soldats engagés³⁸, la majorité des sondés estimait en 2008 que la participation de l'Allemagne avait contribué à une amélioration de la sécurité et des conditions de vie dans les régions d'Afghanistan qu'elle administre (Kunduz et Feyzabad)³⁹, et même à une sécurité accrue dans l'ensemble de la région.

Pourtant, un déficit notable d'informations relatif aux engagements militaires apparaît, en dépit de la vivacité des débats parlementaires. La majorité de la popu-

lation ignore ainsi les modalités concrètes des missions, y compris de celles qui sont conduites sur le terrain afghan, bien que la plupart des interventions soient soutenues par l'opinion publique⁴⁰ – à l'exception de l'Afghanistan. Dès lors, une question s'impose : pourquoi une majorité de l'opinion publique témoigne-t-elle sa confiance à la Bundeswehr, alors qu'elle méconnaît le déroulement opérationnel des engagements ? L'une des raisons plausibles semble être la communication défailtante des dirigeants politiques allemands sur le thème quelque peu inconfortable de l'intervention militaire. Comme en témoignent les réponses relatives aux missions assignées à l'armée allemande, la communication officielle sur les engagements extérieurs et le contexte sécuritaire national et international affectent ces résultats. D'une part, le soutien exprimé n'est pas nécessairement synonyme d'un appui inconditionnel ni l'expression claire d'une volonté de la population que la Bundeswehr endosse les tâches qui lui sont actuellement assignées – telle que l'illustre la controverse en Allemagne concernant le bombardement aérien de Kunduz du 4 septembre 2009. D'autre part, le manque de détails apportés sur la situation et la complexité réelle des théâtres d'intervention fausse dans une certaine mesure l'appréciation des sondés. Or, dans le contexte allemand, il fait peu de doute que le pourcentage de soutien de l'opinion publique aux missions de la Bundeswehr chuterait de manière vertigineuse si de plus amples détails étaient publiquement dévoilés sur l'usage de la force militaire.

La perception des missions militaires de la Bundeswehr en France : un « non-sujet » ?

Force est de constater que les sources traitant à proprement parler d'une « perception française » de l'action de la Bundeswehr sont rares, sinon inexistantes. En outre, un facteur historique de poids entre en ligne de compte : il semble en effet malaisé pour un citoyen français d'aborder la politique de défense de son voisin allemand, la spécificité de la relation franco-allemande et le bagage historique commun pouvant constituer un « prisme déformant »⁴¹.

Les analyses françaises (articles universitaires ou de presse) qui portent sur la politique étrangère ou de défense de l'Allemagne, souvent en relation avec son engagement européen ou multilatéral (notamment en situation de crise ou d'après-conflit comme en Afghanistan, où des contingents allemands et français sont en opération), sont toutefois plus fournies et nous permettent de comprendre les événements ou du moins nous livrent des interprétations défendues au sein de la communauté universitaire française. Par recoupement, nous nous efforçons ici de reconstituer de façon indirecte les traits saillants de l'opinion publique française, l'état d'esprit de ses dirigeants ainsi que leur approche vis-à-vis des engagements militaires extérieurs de la Bundeswehr depuis 1990 et des questions de défense au sens large. L'éclairage que nous tentons d'apporter ici vise à nuancer les développements précédents sur l'Allemagne en soulignant en quoi ces perceptions diffèrent ou, au contraire, se rejoignent.

En France, le débat public relatif aux questions de défense revêt des traits spécifiques, liés en particulier au cadre législatif et au traitement médiatique des sujets liés à la défense, qui influent sur la façon dont l'opinion publique française appréhende les enjeux de défense. En ce qui concerne en particulier l'ambition

internationale, la puissance nucléaire et les questions d'armement, le débat public semble en effet manquer de rythme, d'intensité et d'un certain degré de technicité⁴². Un large consensus règne entre les principaux partis politiques au sujet des défis cruciaux auxquels le secteur de la défense est confronté. Ceci s'explique en partie par le rôle marginal de contrôle du pouvoir exécutif et donc de contre-pouvoir démocratique laissé à l'appareil législatif. Au contraire de l'*habitus* parlementaire allemand, la constitution française n'exige pas l'approbation des députés pour l'envoi de troupes à l'étranger – sauf dans le cas d'une déclaration de guerre, pour laquelle le vote du Parlement est alors formellement requis. La politique de défense est en effet définie en Conseil de défense, autour du Président de la République. Dans la pratique, l'engagement de l'armée française est donc l'apanage du pouvoir exécutif, en-dehors de tout contrôle parlementaire. Ce faisant, l'absence de débats contradictoires réguliers, tant parmi les députés qu'avec et au sein de l'opinion publique française, mène à une certaine dépolitisation des problématiques liées à la défense. C'est seulement à l'occasion de discussions parlementaires spécifiques comme l'adoption du budget ou de la loi de programmation militaire – qualifiés de « temps forts » par Bastien Nivet – que les questions de défense sont traitées de façon plus approfondie et à un degré de technicité plus élevé par les députés⁴³. Cela contribue indubitablement à accroître une certaine distance de la population française envers ces questions. Au contraire d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, les sujets relatifs à la défense (en particulier ceux qui se rapportent aux opérations militaires extérieures ou à l'architecture européenne de sécurité et de défense) sont sous-représentés dans l'espace public français et les politiques se montrent réticents à en faire un objet de débat⁴⁴.

En France, la couverture médiatique des questions de sécurité internationale au sens large est plus exhaustive que celle consacrée aux problématiques de défense, traitées de façon plus ponctuelle. A cet égard, la célébration nationale du 14 juillet, qui s'accompagne souvent de documentaires ou reportages fournis sur l'outil de défense français, constitue un symbole sans équivalent chez nos voisins européens.

Ici encore, des spécificités françaises existent. L'on peut tout d'abord observer une sorte de « délégation tacite » du traitement de certains sujets : si les « médias généralistes » tendent globalement à se concentrer sur les coopérations militaires ou les opérations menées à l'étranger, les aspects plus techniques du secteur de la défense reviennent à la presse économique ou régionale, plus spécialisée. Ce traitement ponctuel est particulièrement visible suite au déploiement de troupes ou lorsque des pertes humaines sont à déplorer, comme ce fut le cas suite à l'embuscade de Surobi en Afghanistan, en août 2008. Par ailleurs, les experts des questions de défense et de sécurité jouent un rôle significatif dans les médias (télévision, radio, presse et internet).

A cet égard, la position de l'opinion publique française vis-à-vis de l'intervention militaire au sein de la coalition internationale en Afghanistan nous semble éclairante : elle reflète peu ou prou le sentiment général exprimé par l'opinion publique allemande, mais également des traits propres au débat public français, décrits précédemment. La façon dont la population française perçoit le conflit est influencée par le fait que l'intervention militaire française en Afghanistan n'est pas

vécue comme une véritable guerre⁴⁵. En général, la population française ne fait pas preuve de désintérêt envers les questions de défense. Plus précisément, elle est exclue des débats menés dans des cercles restreints d'initiés et elle peine donc à appréhender les raisons morales et stratégiques légitimant cet engagement.

Un sondage IFOP paru à l'été 2009 confirme en effet qu'une majorité de Français (64 %) sont opposés à l'intervention française en Afghanistan (36 % y sont favorables)⁴⁶. Depuis 2001, l'on constate un net décrochage du soutien de l'opinion publique française : en octobre 2001, 58 % (contre 32 %) étaient favorables, contre 45 % (contre 55 %) en avril 2008⁴⁷.

Selon certains observateurs, cette réitération du faible soutien de l'opinion publique à la présence de troupes françaises en Afghanistan entraîne des inquiétudes au sein de l'armée, qui redoute le risque d'une fracture durable entre nation et armée si la légitimité de son action sur le terrain se trouvait durablement mise en doute. Pour autant, la légitimité des valeurs défendues par les opérations de l'armée française est bien prise en compte par les personnes interrogées, dont 50 % considèrent que « la présence militaire est nécessaire pour lutter contre le terrorisme international » et 42 % que « la présence militaire a permis de faire progresser le pays vers la démocratie ». Ceci rejoint les arguments, largement approuvés par les citoyens allemands, en faveur de l'action de la Bundeswehr. Par ailleurs, une nette différenciation peut être observée selon le genre, le positionnement des interrogés sur l'échiquier politique et leur catégorie socioprofessionnelle, les sympathisants de gauche et les catégories populaires se montrant dans l'ensemble moins favorables à l'intervention que ceux de droite⁴⁸.

En France, un consensus politique assez large caractérise les missions militaires à l'étranger, sur lesquelles l'Exécutif à la main haute et communie a minima. Si la présence de troupes françaises en Afghanistan suscite un débat parlementaire de plus grande ampleur, récemment amplifié par les pertes humaines essuyées et les considérations budgétaires induites par la crise économique mondiale, les analystes s'accordent sur une « absence de débat politique audible sur le sujet », que les dirigeants politiques entretiennent. Force est de constater que les prises de position explicites de la classe politique française sur les missions de la Bundeswehr à l'étranger sont quasi-inexistantes. Les élites ont néanmoins perçu le regain de confiance de l'Allemagne dans son rôle international et une prise de responsabilité accrue. Cette évolution est renforcée par un renouvellement des générations au sein de la classe politique concomitant à l'engagement militaire croissant de l'Allemagne à l'international.

La question des craintes françaises réelles ou supposées envers la puissance de son voisin allemand a été largement traitée durant les dernières décennies : le manque de prévoyance dans la période précédant la chute du Mur et la « réticence » dont aurait fait preuve le président Mitterrand envers une possible réunification allemande ont ainsi été largement commentés, tant dans le monde académique que dans les médias. Cet aspect se doit pourtant d'être mentionné ici tant il semble encore empreindre de façon sous-jacente les réactions de certains analystes français, qu'il s'agisse de sujets relevant du politique ou de la vie économique et financière. Récemment, certaines critiques exprimées envers l'Allemagne par une certaine élite française bénéficiant de canaux d'expression médiatiques – non

relayées par l'opinion publique – ont pu être interprétées comme des signes d'une crainte qui perdure de la résurgence d'une « Allemagne forte ». Pour autant, les modalités de la normalisation particulière dont l'Allemagne fait l'expérience, dans les domaines de la défense et de sa politique étrangère, sont bien cernées par les cercles diplomatiques français, dont un représentant soulignait l'absence de « prétention à l'universalité » allemande⁴⁹. Peut-être pouvons-nous risquer l'interprétation suivante : à travers ses élites politiques, la France, forcée de reconnaître la domination économique indéniable et le poids politique grandissant de l'Allemagne, soutiendrait paradoxalement les velléités d'émancipation de son voisin d'outre-Rhin tout en entretenant le souvenir d'un passé sombre⁵⁰, par crainte irrationnelle mais également afin d'en obtenir des bénéfices politiques concrets, notamment en termes d'influence au sein de l'UE.

Conclusion

Si la perception des élites et de l'opinion publique allemande vis-à-vis de l'engagement militaire de la Bundeswehr hors de ses frontières confirme une normalisation grandissante du rôle de l'Allemagne sur la scène mondiale, des facteurs structurels et politiques forts contribuent à la stabilité des principes directeurs de la politique étrangère allemande, et donc de sa politique de défense. On ne peut pour autant parler d'une réelle normalisation de cette dernière, mais plutôt d'un engagement militaire progressif reposant sur une « stratégie des petits pas »⁵¹.

Notre examen de la perception allemande, contrebalancé par son pendant français, montre que si, à l'exemple de l'engagement actuel controversé en Afghanistan, les opinions publiques allemande et française se rejoignent dans leur hostilité à cette intervention armée en avançant en priorité un manque de lisibilité des objectifs poursuivis, elles forgent cependant leur appréciation sur une approche nettement différenciée des questions relatives à la défense. Cette distinction repose sur des cadres législatifs, un traitement par les médias, ainsi que par une tradition de politique étrangère et une appréhension du fait militaire fortement marqués par l'histoire récente, en Allemagne surtout mais aussi en France, qui ont influencé les développements de l'engagement militaire à l'étranger. Ce faisant, les évolutions de la Bundeswehr participent de façon significative d'une normalisation politique plus large certes, mais d'une « normalisation singulière » encore une fois dans le contexte allemand⁵².

En dépit de débats encore vifs concernant la défense, l'Allemagne est pourtant en passe de développer une relation plus apaisée avec son passé. Pour autant, tout débat relatif aux interventions extérieures de la Bundeswehr demeure hautement politique, la prudence sémantique est donc de mise. Si l'on rechignait jusqu'ici à utiliser le mot de « guerre »⁵³, le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle pourrait bien avoir créé un précédent historique et juridique en employant le terme de « conflit armé » (*bewaffneter Konflikt*) pour qualifier la situation au nord de l'Afghanistan, lors de son intervention du 10 février 2010 devant les députés du Bundestag. De fait, cette qualification est déterminante au regard du droit international, et pourrait s'avérer lourde de sens pour les soldats allemands engagés en Afghanistan, dont les règles d'engagement au combat demeurent restrictives⁵⁴.

En définitive, et bien que l'action extérieure de la Bundeswehr poursuive son évolution des « petits pas » aux yeux des dirigeants ainsi que de l'opinion publique allemande, le débat sur la légitimité des missions étrangères peut être violemment ravivé à tout moment.

Notes

1. Cf. Peter L. Berger & Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality*, Londres, Allen Lane, The Penguin Press, 1967.
2. Cf. Gert Krell, « Theorien in den Internationalen Beziehungen », in : Manfred Knapp & Gert Krell, *Einführung in die Internationale Politik*, 4^e édition, Munich, Oldenburg Wissenschaftsverlag GmbH, 2004, pp. 57-90, ici p. 79 ; Gert Krell, *Weltbilder und Weltordnung: Einführung in die Theorie der internationalen Beziehungen*, Baden-Baden, Nomos, 2000, pp. 241, 250.
3. Cf. Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976, pp. 151-153, 217-220 et 238.
4. Les interviews ont été menées auprès de députés des commissions de la défense, des Affaires étrangères et Affaires intérieures du Bundestag, avec des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense allemands, des militaires et des experts. Les personnes sondées ont souhaité garder l'anonymat. Il convient ici de prendre en compte les limites inhérentes à l'interprétation de sondages et de documents. S'ils identifient des tendances et présentent donc un reflet de l'opinion à un instant t pour une question donnée, les sondages comportent cependant des biais connus et n'ont pas valeur absolue. Cf. Philipp Everts & Richard Sinnott, « Opinion publique, défense européenne et intervention militaire », in : *Revue internationale et stratégique*, 4/2002, n°48, 147-158.
5. Maxime Lefebvre, « L'Allemagne et l'Europe », in : *Revue internationale et stratégique*, 2/2009, p. 90.
6. Cf. la conférence de presse conjointe du Président Sarkozy et de la Chancelière Merkel, 8^{ème} Conseil des ministres franco-allemand, Berlin, 12.11.2007. Cité par Jean-Pierre Gougeon, « France-Allemagne: vers une nouvelle rivalité ? », in : *Revue internationale et stratégique*, 2009/2, p. 76.
7. Cf. Jean-Pierre Gougeon, « L'Allemagne puissance », in : *Revue internationale et stratégique*, 2/2009, p. 39.
8. Cf. Gisela Müller-Brandeck-Bocquet, « Die Europapolitik als Primat deutscher Außenpolitik », in Stephan Böckenförde (dir.), *Chancen der deutschen Außenpolitik: Analysen - Perspektiven - Empfehlungen*, TUDpress : Dresden, p. 121.
9. Cf. G. Hellmann (avec Rainer Baumann et Wolfgang Wagner) (2006), *Deutsche Außenpolitik: Eine Einführung*, Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, pp. 192-194 et 196-201 ; Gregor Schöllgen, *Jenseits von Hitler: Die Deutschen in der Weltgeschichte von Bismarck bis heute*, Berlin : Propyläen Verlag, 2005, p. 356.
10. Cf. Gregor Schöllgen, « Deutsche Außenpolitik der Ära Schröder », in : *Aus Politik und Zeitgeschichte (par la suite : APuZ)*, 32-33/2005, p. 3.
11. Cf. T. Wilke, *German Strategic Culture Revisited: Linking the Past to Contemporary German Strategic Choice*, Berlin: LIT Verlag, 2007, p. 79.
12. Cf. Christian Hacke, « Deutsche Außenpolitik unter Bundeskanzlerin Angela Merkel », in : *APuZ*, 43/2006, p. 36.
13. Cf. Matthias Gebauer, « Neue Regeln für Afghanistan-Einsatz. Bundeswehr darf jetzt schneller schießen », *Spiegel Online*, 27.07.2009, www.spiegel.de
14. Cf. Helga Haftendorn (2003), « Changes in the Transatlantic Relationship after 9/11, and the Impact on Germany's Role », in : *Transatlantic Relations at a Crossroads. Conference on Current Challenges in US-European Relations*, Germany Institute Amsterdam & Netherlands Atlantic Association, 19-20.6.2003, p. 21.
15. Cf. H. W. Maull, *Deutschland als Zivilmacht*, in : S. Schmidt, G. Hellmann, R. Wolf (dir.), *Handbuch zur deutschen Außenpolitik*, Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2007p. 73-74. Le concept de « puissance civile » est toutefois mis en question par certains analystes depuis la fin des années 1990.
16. Cette dernière peut également tenir lieu de commission d'enquête, pour autant que 25% des parlementaires se prononcent en ce sens. Cf. Berthold Meyer (2006), « Die Parlamentsarmee - zu schön, um wahr zu sein ? », in : Ulrich von Hagen (dir.), *Armee in der Demokratie: Zum Verhältnis von zivilen und militärischen Prinzipien*, Wiesbaden, VS Verlag, p. 52. Cette loi présente néanmoins plusieurs faiblesses : il appartient à l'Exécutif de définir quels engagements sont de portée ou d'intensité réduites (ceux dont l'urgence nécessite l'approbation limitée du Bundestag, voire aucune) ; celui-ci peut également se trouver en port à faux avec les décisions prises par d'autres Etats membres, selon les approches législatives distinctes en vigueur. Cf. Jürgen Gross & Berthold Meyer (2005), « Unter Achzen und Stöhnen: Die Bundeswehr im Einsatz », in : Ulrich Ratsch et al. (dir.), *Friedensgutachten*, Lit Verlag, Münster, p. 218.
17. Cf. J. Gross & B. Meyer, *op. cit.* (note 16), pp. 210-211.
18. Cf. J.-P. Gougeon, « L'Allemagne puissance », *op. cit.* (note 7), p. 40.
19. Cf. Zentrum für Internationale Friedenseinsätze (ZIF), *International and German Personnel in Peace Operations*. <http://www.zif-berlin.org/>, 7.9.2009. A titre d'exemple et de façon non exhaustive, l'Allemagne participe à la FIAS/ISAF en Afghanistan depuis 2001 (OTAN, mandat UNSCR 1386 (2001), avec 3660 militaires). Au sein de l'OTAN, le pays participe également depuis 1999 à la force de maintien de la paix KFOR (Kosovo FORce) (UNSCR 1244 (1999), avec 2210 personnel militaire). Dans le cadre de l'UE, le contingent militaire de la mission militaire EU NAVFOR Somalia s'élève à 690 (UNSCR 1816 (2008) ; Action commune du Conseil 2008/749/CFS du 19.9.2008. Par ailleurs, l'Allemagne contribue à des missions plus limitées, telles que celles de l'ONU en Géorgie (Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (UNOMIG), UNSCR 858 (1993), 12 militaires) et au Soudan

(Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS), UNSCR 1590 (2005), 34 militaires), ainsi que la Mission de l'OSCE en Géorgie avec deux observateurs militaires non-armés.

20. Cf. Aline Leboeuf, « Entre développement et sécurité: les interventions allemandes en crise », IFRI/Laboratoire de Recherche sur la Défense, *Focus stratégique*, n° 13, Janvier 2008, p. 11.

21. Cf. ZIF 2009, *op. cit.* (note 19), p. 12.

22. Les évolutions présentées dans le Livre Blanc allemand de 2006 font écho au Livre blanc britannique de 2004 et sont reprises par le Livre Blanc français sur la défense et la sécurité nationale en 2008 : face aux menaces contemporaines qui affectent indifféremment ces Etats européens (globalisation des menaces sécuritaires telles que le terrorisme), des réponses similaires sont préconisées.

23. Le Livre blanc sur la politique de sécurité de l'Allemagne et sur l'avenir de la Bundeswehr de 2006 l'énonce également clairement. Cf. J.-P. Gougeon, « L'Allemagne puissance », *op. cit.* (note 7), p. 35.

24. Cf. Wolfgang Schneiderhahn, « German Security Policy in a Changing European Environment and the Transformation of the Bundeswehr », Zentrum für Höhere Studien zur Nationalen Verteidigung, Madrid. <http://www.bmvg.de>, 29.1.2007.

25. Cf. Bundesministerium der Verteidigung (éd.), *Weißbuch 2006 - zur Sicherheitspolitik Deutschlands und zur Zukunft der Bundeswehr*, 2006.

26. Cf. Wolfgang Schäuble, « Gesamtstaatliche Sicherheit aus Sicht der Bundesregierung », Bundesakademie für Sicherheitspolitik & Berliner Forum Zukunft, DGAP, Berlin. <http://www.dgap.org/>, 2.4.2007.

27. Cf. W. Schäuble, *ibid.*

28. Cf. W. Schneiderhahn, *op. cit.* (note 24)

29. Cf. Angela Merkel, 42^e Conférence de Munich sur la sécurité. Source : <http://www.securityconference.de>, 06.02.2006.

30. Cf. Franz-Josef Jung, 43^e Conférence de Munich sur la sécurité. Source : <http://www.bmvg.de>, 29.1.2007.

31. Cf. A. Merkel, 43^e Conférence de Munich sur la sécurité. Source : <http://www.securityconference.de>, 12.02.2007.

32. Cf. O. Schily, Discours devant le Bundestag (19.09.2002), in J. Dolezal (2002), *Der 11. September und seine Folgen: Dokumentation aus dem Bundesministerium des Innern, Ministère fédéral de l'Intérieur*, Berlin, 2002.

33. Cf. W. Schneiderhahn, « Die Bundeswehr im sicherheitspolitischen Umfeld des 21. Jahrhunderts », 14. Forum Bundeswehr & Gesellschaft, WELT am SONNTAG, Berlin. <http://www.bmvg.de>, 29.1.2007.

34. Cf. F.-J. Jung, *op. cit.* (note 30) ; W. Schneiderhahn, *op. cit.* (note 24) ; Cf. également la contribution de Magdalena Revue dans ce dossier [NdR].

35. Cf. Franz-Walter Steinmeier, 43^e Conférence de Munich sur la sécurité. Source : <http://www.securityconference.de>, 19.2.2007.

36. Cf. Expertenkommission (éd.), *Auslandseinsätze der Bundeswehr : Viele Bedingungen müssen erfüllt sein, Ohne Rüstung Leben*, Stuttgart, 2009, pp. 1-2.

37. Les données statistiques sont extraites des travaux de Thomas Buhlmann, *Sicherheits- und verteidigungspolitisches Meinungsklima in Deutschland : Bevölkerungsbefragung 2008*, Compte-rendu, Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr, Strausberg, p. 16 ; également Cf. Jan Heitmann, *Die Bundeswehr in der modernen Mediengesellschaft*, in : *defacto* (Juni), « Außen- und Sicherheitspolitische Studienkreise », pp. 25-31.

38. Selon un sondage du magazine Stern d'avril 2010. Source : www.stern.de

39. L'Allemagne dirige les équipes de reconstruction provinciales (*Provincial Reconstruction Teams*) dans ces deux régions, qui dépendent du *Regional Command North* de l'ISAF, situé à Mazar-e-Sharif. En outre, une équipe provinciale de conseil (*Provincial Advisory Team, PAT*) sous direction allemande opère depuis 2008 à Taloqan. Cf. Site du gouvernement fédéral allemand : www.bundesregierung.de/ ; Cf. A. Leboeuf, *op. cit.* (note 20), pp. 14-15.

40. Cf. T. Buhlmann, *op. cit.* (note 37), pp. 31 ; 27-28.

41. Cf. Jean-Pierre Maulny, « La politique de défense de l'Allemagne : le post-traumatique est encore loin », in : *Revue internationale et stratégique*, 2/2009, p. 109.

42. Cf. Bastien Nivet, *La Défense dans les débats publics en Europe*, Centre d'études sociales de la défense (C2SD), 2004, p. 74.

43. Cf. B. Nivet, *ibid.*, pp. 66, 68.

44. Cf. Pierre Jaxel-Truer, « L'Afghanistan n'est pas un sujet de polémique en France. Pourquoi ? », *Le Monde*, 26.2.2010.

45. Cf. Frédérique Leichter-Flack, « L'opinion publique française et la guerre d'Afghanistan. Enjeux de perception, enjeux de communication » (essai), Source : <http://www.laviedesidees.fr>, 11.3.2010.

46. Cf. Institut français d'opinion publique (IFOP), « L'opinion publique américaine et française face à la situation en Afghanistan », sondage IFOP pour *Le Figaro*, résultats détaillés du 18.08.2009. 92 % des Français estiment que « la situation sur place est très difficile et nos militaires y sont très exposés », tandis que 86 % considère qu'il y a « un vrai risque d'enlèvement des troupes occidentales ».

47. Cf. IFOP, « Les Français et l'engagement militaire en Afghanistan », sondage pour *Sud-Ouest*, résultats détaillés du 4.12.2009.

48. Cf. IFOP, *op. cit.* (note 46).

49. Cf. Arnaud Leparmentier, « L'Allemagne apaisée enterre le rêve européen », *Le Monde*, 16.07.2009. Ce faisant, elle se distingue notablement de la France dans le domaine hautement stratégique de la politique extérieure.

50. Cf. notamment le discours de Caen du 9 mars 2007 prononcé par Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle française de mai 2007.

51. A. Leboeuf, *op. cit.* (note 20), pp. 11-12.

52. Cf. la contribution du Professeur Jérôme Vaillant dans ce dossier.

53. Le Chancelier Schröder avait auparavant employé le mot de « puissance » en 2001 pour la première fois depuis le dernier conflit mondial.

54. Ces restrictions (« caveats ») sont d'ailleurs critiquées par ses alliés au sein de l'ISAF, en Afghanistan. Cf. A. Leboeuf, *op. cit.* (note 20), pp. 23-24.